



88/21

À VÉRIFIER AU MOMENT DE L'ALLOCATION

DÉCLARATION À LA CHAMBRE DES COMMUNES

DE L'HONORABLE PAT CARNEY,

MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,

SUR LES GROUPES SPÉCIAUX DU GATT CHARGÉS D'ÉtudIER

LA QUESTION DES EXPORTATIONS DE SAUMONS ET DE HARENGS,

DES PRATIQUES DES COMMISSIONS DES ALCOOLS ET DE

L'IMPOSITION DES DROITS DE DOUANE JAPONAIS

SUR LE BOIS DE CONSTRUCTION

OTTAWA

Le 21 mars 1988

Minister for
International
Trade

Ministre du
Commerce
extérieur